



---

# Développement durable dans le domaine FRI

## Vue d'ensemble des activités centrées sur le développement durable

État : février 2024

---

### Table des matières

Introduction .....	2
Activités centrées sur le développement durable dans la recherche et l'innovation .....	2
Activités centrées sur le développement durable dans le domaine des hautes écoles .....	10
Activités centrées sur le développement durable dans la formation professionnelle et la formation continue .....	14
Activités centrées sur le développement durable dans la coopération en matière de formation et la formation générale.....	19

## Introduction

Le développement durable et son encouragement par la Confédération sont inscrits dans la Constitution (art. 2, 54 et 73 Cst.). Ainsi, le développement durable est un thème transversal important qui doit être ancré dans le domaine de la formation, la recherche et l'innovation (FRI) et encouragé sur le long terme.

La politique FRI d'encouragement de la Confédération s'appuie sur les principes du développement durable et tient compte de ses dimensions clés (solidarité sociale, performance économique et responsabilité écologique). Elle contribue de cette manière à la mise en œuvre de l'[Agenda 2030](#), arrêté en 2015 par les États membres de l'ONU, et de ses 17 objectifs de développement durable ([Sustainable Development Goals SDG](#)), ainsi qu'à l'élaboration de la Stratégie pour le développement durable 2030 du Conseil fédéral (SDD 2030). Conformément à la SDD 2030, la Confédération s'engage, dans le cadre de ses compétences, à renforcer encore la formation, la recherche et l'innovation dans sa fonction de moteur du développement durable.

La présente vue d'ensemble met en évidence les mesures et les instruments qui sont mis en œuvre et les activités qui sont encouragées en premier lieu par le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) ou par des institutions soutenues par le SEFRI. Elle n'est pas exhaustive et sera mise à jour en cas de besoin. Elle ne fait pas mention des activités et des mesures concernant l'école obligatoire, celles-ci relevant entièrement de la compétence des cantons et des communes.

## Activités selon les domaines

<b>Activités centrées sur le développement durable dans la recherche et l'innovation</b>	
<p>La loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI) dispose que les organes de recherche tiennent compte, dans l'accomplissement de leurs tâches, du développement durable de la société, de l'économie et de l'environnement (art. 6, al. 3, let. a, LERI ; art. 60 O-LERI). Ce principe a été repris dans la loi sur Innosuisse (LASEI).</p>	
<b>Fonds national suisse (FNS)</b>	<p>Le FNS contribue à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 de l'Organisation des Nations Unies (ONU) dans son encouragement de la recherche et dans son propre fonctionnement (Secrétariat, comités de milice). Les objectifs de l'Agenda sont une priorité pour le FNS.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Dans sa <a href="#">charte</a>, le FNS présente comment il entend s'engager envers les chercheurs, les mandants politiques, le grand public et son personnel.</li><li>- Sur mandat de la Confédération, le FNS encourage la recherche scientifique afin de soutenir l'innovation dans les milieux scientifiques et au sein de la société. L'allocation des fonds s'appuie sur une sélection fondée sur la compétition, la qualité et l'indépendance. Sur son <a href="#">portail de données</a>, le FNS publie des informations sur les projets évalués et sur les personnes impliquées. Le portail permet aussi de rechercher des données sur les projets de recherche en cours ou achevés dans le domaine de la durabilité (recherche avec les mots-clés « développement durable », « changement climatique », etc.)</li><li>- Dans son programme pluriannuel 2025-2028, le FNS cible stratégiquement le renforcement de la contribution de la recherche à la réalisation des objectifs du développement durable (voir chap. 2.3 « Agir ensemble pour un avenir durable » et 3 « Contribution du FNS aux thèmes transversaux du message FRI »).</li></ul>

- Le FNS entend favoriser une meilleure exploitation du potentiel des résultats de la recherche visant le développement durable. Pour accélérer l'application des résultats de recherche, il est nécessaire, quel que soit le domaine, de mieux comprendre les processus de création de valeur et de renforcer les échanges entre les chercheurs et les autres acteurs de la société. À cet effet, le FNS optimise notamment les instruments d'encouragement existants, à savoir les réseaux d'implémentation, BRIDGE et Investigator Initiated Clinical Trials.
- La multiplicité des interactions entre les chercheurs et les acteurs non scientifiques renforce la pertinence sociale et le potentiel de mise en œuvre de la recherche. Dans le cadre des programmes nationaux de recherche (PNR), le FNS entend ainsi impliquer les acteurs non scientifiques dès le début, lors de l'étude de faisabilité des propositions de nouveaux programmes.
- Les **programmes nationaux de recherche (PNR)** sont pertinents tant sur le plan scientifique que sur le plan politique dans la mesure où ils produisent des connaissances qui contribuent à la résolution de problèmes actuels.
  - o [Le site du SEFRI](#) fournit des informations sur le déroulement et le lancement des PNR et sur les programmes en cours ou achevés.
  - o Exemples de PNR en rapport direct avec le développement durable :
    - [PNR 83](#) « Médecine, santé et genre »,
    - [PNR 82](#) « Biodiversité et services écosystémiques »,
    - [PNR 77](#) « Transformation numérique »,
    - [PNR 74](#) « Système de santé »,
    - [PNR 73](#) « Économie durable »,
    - [PNR « Énergie »](#): [PNR 71](#) « Gérer la consommation d'énergie », [PNR 70](#) « Virage énergétique »,
    - [PNR 69](#) « Alimentation saine et production alimentaire durable »,
    - [PNR 68](#) « Ressource sol »,
    - [PNR 66](#) « Ressource bois ».
- Par la création des **pôles de recherche nationaux (PRN)**, la Confédération encourage la recherche de pointe. Elle soutient des projets de longue durée sur des thèmes d'importance stratégique pour l'avenir de la recherche et de l'innovation suisses.
 

Exemples de PRN en rapport avec le développement durable :

  - [PRN « On the Move »](#) : [entre migration et mobilité](#) ;
  - [PRN « Dependable Ubiquitous Automation »](#) : amélioration de la fiabilité et de la souplesse des systèmes intelligents (par exemple dans les domaines de la gestion de l'énergie, des transports et des processus industriels) ;
  - [PRN « Catalyis »](#) : création de bases permettant de rendre les procédés et les produits chimiques, mais aussi l'industrie chimique dans son ensemble, plus durables, plus économes en ressources et neutres en termes d'émissions de CO<sub>2</sub>.
- Autres exemples d'instruments d'encouragement en rapport avec la thématique du développement durable :
  - [Programme « Solution-oriented research for development »](#) : le programme a été lancé conjointement par le Fonds national suisse (FNS) et la Direction du développement et de la coopération (DDC). Il soutient des projets transdisciplinaires réunissant des acteurs issus de

	<p>la science et de la pratique et entend contribuer à la réalisation des objectifs de l'Agenda 2030.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <a href="#">Spirit</a> : le programme renforce l'échange de connaissances entre des chercheurs suisses et des chercheurs provenant d'États bénéficiaires d'une aide publique au développement. L'accent est mis sur l'égalité des chances, la promotion des femmes et la sensibilisation aux questions de genre.</li> </ul>
<p><b>Académies suisses des sciences</b></p>	<p><b>Académies suisses des sciences</b></p> <p>Dans leur <a href="#">planification stratégique pluriannuelle 2025-2028</a>, les <a href="#">Académies suisses des sciences</a> (association des Académies) ont fixé le principe de « société durable » comme l'une des trois priorités clés stratégiques de leur mission de base. Tournée vers l'avenir, l'association des Académies entend se concentrer sur les défis dont les interconnexions et les conséquences ont été identifiées dans l'Agenda 2030 pour le développement durable de l'ONU. Grâce à son approche inter- et transdisciplinaire, elle peut aborder les problèmes urgents de manière globale et élaborer des solutions viables et pérennes. Selon le programme pluriannuel de l'association des Académies, les domaines thématiques suivants seront au premier plan durant la période FRI 2025-2028 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD)</i> : la science est appelée à explorer de nouveaux modèles de consommation et de production ainsi qu'à élaborer des plans de transformations sociales et économiques nécessaires à leur mise en place. Une approche interdisciplinaire doit permettre de proposer des technologies, des solutions et des modèles conduisant à une plus grande durabilité. L'association des Académies soutient et coordonne ce processus. Elle encourage, dans une perspective scientifique, la transformation de la société vers un mode de vie durable. Elle contribue ainsi de manière significative à la réalisation des ODD par la Suisse, en mettant l'accent, en particulier, sur deux des trois thèmes prioritaires définis par le Conseil fédéral, à savoir « Consommation et production durables » et « Climat, énergie et biodiversité ». L'association des Académies identifie les besoins en matière de recherche (pour la définition de l'agenda), sensibilise les milieux scientifiques, les institutions chargées d'encourager la recherche et les autorités, formule des propositions de programmes de recherche, mobilise les sociétés savantes, les communautés scientifiques ainsi que les acteurs de la pratique et élabore avec eux des guides, des synthèses de connaissances et diverses propositions d'action pour parvenir à un mode de vie durable. En outre, l'association des Académies offre une plateforme fiable et indépendante favorisant le dialogue avec le monde politique et la société. Sur le plan international, l'association des Académies encourage les échanges avec les acteurs de la science et de la pratique afin d'identifier de manière globale les interdépendances entre les différents domaines du développement durable et les défis qui en découlent, puis de traiter ces derniers.</li> <li>- <i>Consommation, déchets et mobilité en Suisse</i> : l'association des Académies identifie et thématise de nouveaux paradigmes directeurs qui permettent de dissocier la prospérité et la qualité de vie de la consommation des ressources. Dans cette optique, la compréhension de la consommation et les différents modèles de consommation doivent être étudiés. À cet effet, il est indispensable de recourir à la perspective apportée par les sciences humaines et sociales, étant donné que les modèles de consommation sont étroitement liés à des dimensions culturelles. D'une manière générale, le traitement de ces thèmes présuppose une réflexion approfondie, inter- et transdisciplinaire sur les multiples facettes de la durabilité, associant toutes les disciplines concernées.</li> </ul>

- *Égalité des chances et répartition équitable* : l'association des Académies prévoit d'analyser les différentes perceptions et représentations de l'enfance, de la jeunesse et de la famille, ainsi que de leurs fonctions, propres à chacune des trois cultures linguistiques, et d'élaborer des propositions de solutions adaptées aux différentes habitudes et conditions de vie et aux différents besoins dans les espaces urbains et ruraux, ainsi que dans l'espace intermédiaire de l'agglomération. La priorité est donnée au lancement de programmes de recherche correspondants et de bancs de test en collaboration avec les hautes écoles pédagogiques et sociales, à la diffusion de « bonnes pratiques » et aux partenariats avec les organisations du monde du travail et les fondations concernées.
- *Société vieillissante* : le vieillissement démographique impose des réorientations sociales et la mise en œuvre de mesures touchant à de nombreux aspects interdépendants de la vie, notamment en lien avec le domaine de la santé, le système des assurances sociales, le travail de soin et d'accompagnement, le logement, le marché du travail, la mobilité et la recherche. L'association des Académies administre la plateforme « [a+ Swiss Platform Ageing Society](#) », qui met en relation les parties prenantes issues de la recherche, de la pratique, des organisations de seniors, de la société civile, de la politique et de l'administration, encourage le dialogue et les échanges inter- et transdisciplinaires entre les domaines de la santé (médecine), de la technologie médicale, du social et d'autres encore, rassemble les informations émanant de la recherche, de la pratique et de la politique et met en œuvre les projets des organisations partenaires.

Durant la période 2025-2028, l'association des Académies poursuivra l'élaboration de bases sur les connaissances scientifiques les plus récentes dans les domaines du climat, de l'énergie, de la biodiversité, du génie génétique et des rapports nord-sud :

- *Climat* : atteindre les objectifs climatiques reste un défi de taille pour la Suisse. L'association des Académies soutient la transformation vers une société durable en mettant à disposition du public des synthèses des connaissances scientifiques pertinentes. Ces synthèses rassemblent notamment les résultats d'analyses internationales, qui sont complétés par des informations et des résultats portant spécifiquement sur la Suisse.
- *Énergie* : l'approvisionnement énergétique de la Suisse est à l'aube d'un changement majeur. En élaborant une représentation claire de l'ensemble du système « approvisionnement énergétique », qui tient compte des interactions entre la société et l'environnement et intègre la question de l'approvisionnement dans le contexte international, la Commission de l'énergie de l'association des Académies entend favoriser une meilleure compréhension et une classification plus adéquate des possibilités et des conséquences des décisions politiques.
- *Développement du paysage* : une vision unifiée du paysage, de la culture et de la nature, ainsi qu'un aménagement et une utilisation appropriés de l'espace, constituent des fondements essentiels du développement durable. Le Forum Paysage, Alpes, Parcs de l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT) propose une telle vision tout en instaurant un dialogue entre la science, l'administration et le monde politique. Il contribue ainsi à faire progresser les connaissances sur le paysage et les processus le modifiant et valorise les résultats de la recherche.
- *Recherche polaire et de haute altitude* : les académies assurent, à travers la Commission suisse pour la recherche polaire et de haute altitude (CSPH), la coordination au sein de la communauté de recherche, la

	<p>représentation dans des comités scientifiques internationaux (Comité scientifique pour la recherche antarctique [SCAR], Comité arctique international de la science [IASC]) et l'accompagnement scientifique des activités de politique extérieure déployées par la Confédération.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <u>Biodiversité</u> : le Forum Biodiversité Suisse de la SCNAT est le centre de compétence pour la biodiversité en Suisse. Il fait office de groupe de réflexion, d'interface entre la science et la politique et de point de contact centralisé pour tous les chercheurs, acteurs et parties intéressées. Se fondant sur les meilleures compétences scientifiques disponibles, le Forum contribue à la conservation, à la promotion et à l'utilisation durable de la diversité biologique et incite à la transformation sociale nécessaire pour parvenir à ces objectifs.</li> <li>○ <u>Recherche génétique</u> : outre son grand potentiel économique, le génie génétique peut aussi contribuer à répondre à différents défis, par exemple à développer des vaccins contre le COVID-19. Il fait pourtant l'objet de controverses dans la société pour les questions d'ordre éthique, juridique et social qu'il soulève. Le Forum Recherche génétique de la SCNAT aborde les développements de la recherche génétique et leurs implications sur la société. Ce faisant, le Forum encourage les échanges entre les scientifiques, les décideurs et le public.</li> <li>○ <u>Partenariats scientifiques nord-sud</u> : la coopération en matière de recherche transdisciplinaire avec des partenaires du sud dans les domaines des sciences, de la technologie et de l'innovation couvre des aspects essentiels du développement durable à l'échelle mondiale. Forte de ses compétences méthodologiques éprouvées, la Commission pour le partenariat scientifique avec les pays en développement (KFPE) de l'association des Académies s'investit en faveur d'une coopération efficace et équitable et encourage des partenariats scientifiques avec des chercheurs de pays à revenus faibles et intermédiaires.</li> </ul>
<p><b>Innosuisse – Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation</b></p>	<p><b><u>Innosuisse</u> – Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation</b></p> <p>En vertu de l'art. 2, al. 2 de la loi fédérale sur l'Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation (loi sur Innosuisse, LASEI), Innosuisse poursuit le but qui lui est fixé – encourager l'innovation fondée sur la science dans l'intérêt de l'économie et de la société – en respectant les principes visés à l'art. 6 de la loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI), notamment l'objectif de développement durable de la société, de l'économie et de l'environnement.</p> <p>De plus, l'art. 19, al. 5, LERI dispose qu'Innosuisse encourage tout particulièrement les projets qui contribuent à l'utilisation durable des ressources.</p> <p>L'innovation peut contribuer à rendre l'avenir plus durable. Innosuisse veut apporter sa pierre à l'édifice du développement durable et oriente ses activités d'encouragement dans le sens de la SDD 2030 du Conseil fédéral.</p> <p>L'encouragement public de l'innovation en Suisse est régi par les principes de la subsidiarité, de l'autonomie des acteurs, de la coopération, de la compétitivité et de la qualité. L'encouragement repose en conséquence sur une démarche ascendante. La durabilité fait expressément partie des critères dont Innosuisse tient compte dans l'évaluation des projets d'innovation qui lui sont soumis. Cette démarche est conforme au principe juridique selon lequel Innosuisse soutient des projets qui contribuent à l'utilisation durable des ressources (art. 19, al. 5, LERI).</p>

	<p>Dans certains cas fondés, Innosuisse entend toutefois, en complément de la démarche ascendante, encourager les candidats à aborder plus souvent des sujets présentant un intérêt particulier pour le développement durable du pays. La durabilité constitue un objectif qui requiert une pensée systémique et interdisciplinaire, mais qui n'est souvent pas atteint en raison d'une défaillance du marché. La durabilité doit donc occuper une place centrale dans l'encouragement des projets par thèmes de l'<a href="#">initiative Flagship</a> ou dans les instruments de mise en réseau (par ex. <a href="#">Innovation Booster</a>), afin de donner, de manière subsidiaire au marché, l'impulsion nécessaire aux innovations dans le domaine de la durabilité.</p> <p>L'<a href="#">ordonnance sur les contributions</a> d'Innosuisse totalement révisée est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023. La contribution au développement durable constitue dorénavant un critère déterminant pour l'allocation de contributions (art. 8, let. e).</p>
<p><b>Swissnex</b></p>	<p>Swissnex est le réseau mondial suisse chargé de tisser des liens dans les domaines de la formation, de la recherche et de l'innovation. Sa mission est de soutenir le rayonnement international de ses partenaires ainsi que leur participation active à l'échange mondial de connaissances, d'idées et de talents.</p> <p>Le développement durable, thème transversal de la politique suisse dans le domaine FRI, est l'un des principes directeurs qui guident les activités des différents sites Swissnex, tout en leur laissant la latitude nécessaire pour s'adapter au contexte local. L'Agenda 2030, notamment, sert de cadre de référence aux sites Swissnex lors de la définition de leurs thèmes prioritaires respectifs pour la période FRI 2025-2028. La mise en œuvre de ces thèmes s'effectue par le biais de la « Lettre de Mission » annuelle.</p> <p>L'approche interdisciplinaire de Swissnex est particulièrement profitable pour un thème transversal comme celui du développement durable, d'autant plus que Swissnex rassemble des personnes issues de disciplines très différentes. Les acteurs suisses du domaine FRI, notamment les universités, les start-up et les entreprises innovantes, acquièrent ainsi des connaissances et de nouvelles relations pour développer leurs recherches ou leurs plans d'affaires.</p>
<p><b>Établissements de recherche d'importance nationale</b></p>	<p><b><u><a href="#">Établissements de recherche d'importance nationale</a></u></b></p> <p>L'objectif premier de cet instrument d'encouragement est de garantir la présence d'une base de recherche de haut niveau dans des domaines scientifiques très spécifiques. Les institutions subventionnées – infrastructures de recherche, institutions de recherche et centres de compétences technologiques – participent à la création d'une valeur ajoutée scientifique dans les domaines de recherche concernés en complément des activités de recherche des hautes écoles et du domaine des EPF.</p> <p>Durant la période 2021-2024, la Confédération soutien notamment (sur la base de l'art. 15 LERI) les infrastructures et les institutions de recherche suivantes, qui œuvrent pour le développement durable :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <a href="#">Centre de compétence suisse 3R, 3RCC, Berne</a> ;</li> <li>▪ <a href="#">swisspeace, fondation suisse pour la paix, Berne</a> ;</li> <li>▪ <a href="#">Institut tropical et de santé publique suisse, Swiss TPH, Bâle</a> ;</li> <li>▪ <a href="#">Swiss Polar Institute</a> ;</li> <li>▪ <a href="#">EuroTube Foundation</a>.</li> </ul>

<p><b>Programmes-cadres de recherche de l'Union européenne</b></p> <p><b>Infrastructures de recherche internationales</b></p>	<p><b>Programme-cadre de l'UE pour la recherche et l'innovation</b></p> <p>Le développement durable est un objectif prioritaire du programme-cadre Horizon 2020 de l'UE (2014-2020, de nombreux projets sont encore en cours).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Notamment le volet Défis sociétaux d'Horizon 2020, qui s'appuie sur les priorités de la stratégie Europe 2020, aborde des thèmes majeurs pour le développement durable avec ses trois dimensions que sont l'environnement, la société et l'économie : les énergies renouvelables (sur la base du plan stratégique européen pour les technologies énergétiques, dit plan SET), la protection du climat, l'utilisation durable des ressources, l'agriculture et la sylviculture durables, les transports ménageant l'environnement, les innovations écologiques (en vertu du plan d'action européen en faveur de l'éco-innovation PAEI), la santé et le bien-être de la population et les sociétés inclusives, sociales et sûres.</li> </ul> <p>Horizon Europe (2021-2027) apporte également une contribution majeure à la réalisation des ODD. Par rapport à Horizon 2020, il met encore davantage l'accent sur les objectifs d'ordre climatique. L'environnement est l'une des premières priorités de la Commission européenne avec le nouveau « Pacte vert pour l'Europe » qui lui est consacré (<a href="#">Un pacte vert pour l'Europe</a>). Ce dernier vise notamment à accélérer les changements systémiques nécessaires pour parvenir à la neutralité climatique d'ici 2050 et garantir une transition écologique et économique inclusive.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Horizon Europe (HEU) entend consacrer environ 35 % de son budget à la réalisation des objectifs de protection du climat. Tous les domaines d'Horizon Europe sont invités, notamment dans les secteurs thématiques « Climat, énergie et mobilité », « Alimentation et ressources naturelles » et les thèmes transversaux comme « Adaptation au changement climatique », « Villes climatiquement neutres et intelligentes », « Santé des sols et alimentation », à fournir une contribution à la réalisation des objectifs de développement durable.</li> <li>- Le plan stratégique 2021-2024 d'Horizon Europe a été publié le 15 mars 2021. C'est sur ce plan que s'appuient les programmes de travail donnant lieu aux appels à projets. Deux des quatre orientations stratégiques ont principalement trait au développement durable : l'une vise à restaurer la biodiversité et les écosystèmes européens et à gérer la durabilité des ressources naturelles, et l'autre à faire de l'Europe la première économie circulaire fondée sur les technologies numériques, climatiquement neutres et durables.</li> </ul> <p><b>Infrastructures de recherche internationales</b></p> <p>Toutes les infrastructures internationales de recherche sans exception mettent fortement l'accent sur le développement durable et sur l'égalité des chances (tant dans leur politique du personnel que dans les règles d'accès aux infrastructures de recherche pour les scientifiques) dans leur fonctionnement général. Les délégations de la Suisse dans les organes de gouvernance de ces infrastructures soutiennent ces efforts et veillent à ce que les résolutions soient effectivement mises en œuvre.</p> <p>En 2023, la Suisse est devenue membre de réseaux d'infrastructures (ERIC) actifs dans le domaine du développement durable (par ex. <a href="#">ICOS</a>, mesure du CO<sub>2</sub>). Elle suit également le développement d'autres infrastructures dans ces domaines.</p>
---	--



<b>Affaires spatiales</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Les technologies spatiales et les systèmes spatiaux sont des instruments pertinents pour mesurer les progrès réalisés dans la réalisation des objectifs de développement durable et fournir des informations fiables aux décideurs. Les programmes d'observation de la terre de l'ESA concourent par exemple à la mesure des émissions polluantes, à la détermination de la qualité de l'air, à la mesure du changement de la masse des calottes polaires ou à la collecte de variables essentielles sur le climat et d'informations sur leur changement à long terme.</li><li>- Chacun des 17 objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 pour le développement durable est soutenu par les programmes de l'ESA.</li><li>- L'ESA soutient l'ONU dans l'établissement d'un compendium des solutions spatiales, qui démontre l'apport des projets spatiaux et des technologies spatiales à la réalisation des objectifs de développement durable.</li><li>- Dans ce cadre, l'ESA tient son propre catalogue, complémentaire et public : <a href="#">« Catalogue des activités de l'ESA soutenant les objectifs de développement durable »</a>.</li><li>- La Suisse soutient ces activités de l'ESA par sa participation aux programmes correspondants.</li></ul>
---------------------------	---

## Activités centrées sur le développement durable dans le domaine des hautes écoles

En vertu de la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles ([LEHE](#)), la Confédération assure la coordination des activités communes de la Confédération et des cantons dans le domaine des hautes écoles. Les hautes écoles sont autonomes et jouissent d'une entière liberté d'enseignement et de recherche, mais elles sont tenues de respecter les **principes du développement durable**. Dans leur exploitation comme dans leurs projets de construction, elles s'attachent à adopter une conduite responsable des points de vue écologique et social. Les initiatives des différentes institutions sont très diverses. À la demande du SEFRI, swissuniversities (Conférence des recteurs des hautes écoles suisses) a lancé un [site internet](#) sur le thème du développement durable avec une vue d'ensemble des activités des **hautes écoles** dans ce domaine.

Toujours sous la coordination de swissuniversities, un « [réseau durabilité](#) » commun aux trois types de hautes écoles a été mis en place en mars 2020. Il réunit des experts et des représentants des différents établissements du domaine des hautes écoles dans le but de définir une approche coordonnée et commune à toutes les hautes écoles pour le thème du développement durable.

### Hautes écoles (universités, hautes écoles spécialisées, hautes écoles pédagogiques)

- Les hautes écoles universitaires (HEU), les hautes écoles spécialisées (HES) et les hautes écoles pédagogiques (HEP) sont autonomes et soumises à la surveillance de leur collectivité responsable respective. Elles disposent de leurs propres lois et directives. La Confédération assume avec les cantons des tâches de coordination dans le domaine des hautes écoles, comme le prévoit la LEHE.
- Pour obtenir l'accréditation exigée par la LEHE, toute haute école doit justifier d'un **système d'assurance qualité** qui garantit la prise en compte d'un développement économiquement, socialement et écologiquement durable dans l'accomplissement de ses tâches.
- Dans le cadre des **contributions liées à des projets**, la Confédération soutient la promotion du développement durable dans l'intérêt des générations actuelles et futures. Au cours de la période FRI 2013-2016, elle a notamment encouragé le projet « Sustainable Development in Teaching and Research at Swiss Universities ». Actuellement, elle soutient le projet « [U Change – Initiatives étudiantes vers un développement durable](#) », qui avait déjà été soutenu pendant la période FRI 2017-2020.
- Le projet bénéficiant de contributions liées à des projets « [swissuniversities Development and Cooperation Network \(SUDAC\)](#) » encourage la coopération entre les hautes écoles suisses et leurs institutions partenaires à l'étranger dans le but d'atteindre les objectifs de l'ONU en matière de développement durable.
- Pour la période 2025-2028, swissuniversities élabore un projet de développement durable qui bénéficiera de contributions liées à des projets. Les hautes écoles sont invitées à rendre leurs activités plus visibles en dehors de leur propre établissement. Ce projet met l'accent sur la contribution à la mise en œuvre de la SDD 2030 et de ses thèmes prioritaires « Consommation et production durables » et « Climat, énergie, biodiversité ». Au-delà de l'objectif de la SDD 2030, le thème du développement durable doit être pris en compte dans diverses disciplines et dans tous les types de hautes écoles, ainsi que dans le dialogue noué avec l'économie et la société.
- Les hautes écoles prévoient, d'une part, de soutenir l'enseignement et la recherche dans le domaine du développement durable et de rendre

	<p>profitables les connaissances acquises dans le cadre du dialogue avec la politique, la société et l'économie, et, d'autre part, d'expérimenter des solutions pour une société plus durable sur leurs campus en endossant le rôle de « laboratoires vivants ».</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conformément à leur <b>mandat de formation</b>, les HEP préparent dans le cadre d'une formation initiale ou continue les <b>enseignants</b> à intégrer le développement durable dans leur enseignement à l'école obligatoire. Par ailleurs, les diplômés des universités et des HES agissent en tant que <b>spécialistes</b> dans différents domaines du développement durable selon leur filière d'études.</li> <li>- Nombre de chercheurs dans les hautes écoles suisses s'occupent de thèmes liés au développement durable dans le cadre de leur <b>activité scientifique</b> ; en outre, ils s'emploient notamment à acquérir les financements nécessaires à cet effet (pour plus d'informations sur les activités de recherche, voir le chapitre « Activités centrées sur le développement durable dans la recherche et l'innovation »).</li> <li>- Différentes hautes écoles exploitent des <b>centres de compétence</b> interdisciplinaires dédiés à une ou plusieurs thématiques liées au développement durable.</li> <li>- Des informations spécifiques sur les initiatives des différentes hautes écoles sont disponibles dans la <a href="#">vue d'ensemble</a> de swissuniversities.</li> </ul>
<p><b>Domaine des EPF</b> (ETH Zurich, EPFL, PSI, WSL, Empa, Eawag)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les institutions du domaine des EPF sont elles aussi autonomes, mais elles sont placées sous la surveillance de la Confédération. L'ETH Zurich et l'EPFL sont soumises aux mêmes <b>critères d'accréditation</b> selon la LEHE que les autres hautes écoles.</li> <li>- Le domaine des EPF est géré au moyen <a href="#">d'objectifs stratégiques</a>. Le Conseil fédéral y accorde une place importante au développement durable.</li> <li>- Conformément à leur mission de base, les deux écoles polytechniques forment notamment des experts en sciences naturelles et des ingénieurs qui deviennent des <b>spécialistes</b> de nombreux aspects du développement durable. Elles mènent par ailleurs diverses initiatives qui sont présentées dans la <a href="#">vue d'ensemble de swissuniversities</a>.</li> <li>- Les scientifiques dans les EPF réalisent un <b>travail de recherche fondamental</b> en matière de développement durable. Les connaissances ainsi obtenues forment la base de nouveaux projets et du développement de ce domaine thématique (pour plus d'informations sur les activités de recherche, voir chapitre « Activités centrées sur le développement durable dans la recherche et l'innovation »).</li> <li>- Les <b>établissements de recherche</b> du domaine des EPF (PSI, WSL, Empa et Eawag) sont des acteurs centraux de la recherche orientée vers la pratique et du transfert de savoir, notamment en matière d'énergie, d'environnement, de construction et de mobilité.</li> <li>- Le domaine des EPF exploite de nombreux instituts et plusieurs <b>centres de compétence, plateformes de recherche et plateformes technologiques</b>, qui dépassent le cadre d'un institut, consacrés à un thème lié au développement durable (voir entre autres les <a href="#">initiatives conjointes</a> dans la priorité stratégique « Énergie, climat et durabilité de l'environnement »).</li> </ul> <p>Dans le cadre du plan d'action Recherche énergétique suisse coordonnée, le domaine des EPF a participé aux huit pôles nationaux</p>

	<p>de compétence en recherche énergétique (SCCER). Actuellement, des institutions du domaine des EPF dirigent trois des quatre consortiums sélectionnés lors du premier appel d'offres du programme d'encouragement <a href="#">Swiss Energy research for the Energy Transition (SWEET)</a> de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN). Elles participent au quatrième consortium à titre de partenaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Par ailleurs, <b>l'Office fédéral de l'environnement OFEV collabore avec le WSL, l'Empa et l'Eawag</b> dans les domaines de la recherche sur les réserves forestières, dans le Réseau national d'observation des polluants atmosphériques (NABEL), dans la Surveillance nationale continue des cours d'eau suisses (NADUF) et dans l'étude de la neige et des avalanches.</li> <li>- Pour la période <a href="#">2025-2028</a>, le domaine des EPF a défini un axe stratégique « Énergie, climat et durabilité de l'environnement », qui sera traité de manière coordonnée et transversale par toutes les institutions du domaine des EPF et intégré dans l'enseignement, la recherche et le transfert de savoir et de technologie. Dans cette perspective, l'accent est mis sur les trois thématiques suivantes : transition énergétique, zéro émission nette et biodiversité, changement climatique et durabilité en termes de construction, de mobilité et de gestion du territoire. La question de la consommation de ressources et d'énergie liée à la numérisation est également abordée dans le cadre de l'axe stratégique « transformation numérique responsable ». Par ailleurs, l'axe stratégique « Matériaux avancés et technologies clés » vise à encourager le développement de solutions durables dans les domaines correspondants.</li> <li>- Le domaine des EPF est en outre l'un des acteurs de l'initiative de la Confédération « <a href="#">Exemplarité Énergie et Climat</a> » .</li> <li>- Le domaine des EPF sert de terreau à de nombreux <b>spin-off</b>, en particulier dans le domaine des produits et services durables.</li> <li>- Davantage d'informations, en particulier concernant la Charte environnementale du domaine des EPF, sont disponibles sur le <a href="#">site internet du Conseil des EPF</a>.</li> </ul>
<p><b>Haute école fédérale en formation professionnelle (HEFP)</b></p>	<p>La Haute école fédérale en formation professionnelle (HEFP) a défini le développement durable comme l'un des champs thématiques stratégiques 2021 - 2028. Elle entend contribuer à la promotion de la durabilité environnementale, sociale et économique en accordant une attention particulière à la formation professionnelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La HEFP s'efforce de promouvoir l'égalité des chances, l'inclusion et l'encouragement d'une approche constructive de la diversité dans l'enseignement, la recherche et développement et les prestations de services ainsi que dans le développement de la haute école.</li> <li>- Une sous-stratégie vise à définir les contributions internes et externes de la HEFP au développement durable.</li> <li>- En tant qu'institution, la HEFP agit selon des principes d'économie d'entreprise, sans perdre de vue les aspects écologiques et sociaux.</li> <li>- D'ici fin 2030, les émissions de CO<sub>2</sub> devront être réduites de 50% par rapport à 2006.</li> </ul>

	<p>Dans sa <b>planification stratégique pluriannuelle 2025 – 2028</b>, la HEFP a notamment défini ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- La HEFP étudie le système de la formation professionnelle en vue de repérer les opportunités qu'il offre et de créer les conditions permettant d'adapter et d'améliorer le système du point de vue des questions de développement durable.</li><li>- La HEFP développe des concepts spécifiques à la formation professionnelle dans le domaine de l'éducation au développement durable, qui ne concerne pas seulement l'enseignement, mais aussi le développement des professions.</li><li>- Dans ses offres, la HEFP thématise la façon dont il est possible de promouvoir une pensée et une action responsables à l'égard de l'avenir et orientées vers un développement durable, dans les différents lieux de formation et au travers de la coopération entre ces derniers. Ce faisant, elle remplit un rôle de multiplicateur</li></ul>
--	---

## Activités centrées sur le développement durable dans la formation professionnelle et la formation continue

La formation professionnelle est une tâche commune de la Confédération, des cantons et des organisations du monde du travail. Les mesures de la Confédération visent à encourager autant que possible, par des subventions ou par d'autres moyens, les initiatives des cantons et des organisations du monde du travail (art. 1 de la [loi fédérale sur la formation professionnelle, LFPr, RS 412.10](#)).

L'ancrage du développement durable dans la formation professionnelle et continue soutient la performance économique de chaque individu et des entreprises et promeut une société égalitaire et intégrative, conformément aux objectifs de la loi fédérale sur la formation professionnelle ([art. 3 LFPr](#)).

Depuis octobre 2023, le SEFRI met en œuvre le programme de promotion « [Développement durable dans la formation professionnelle et continue](#) ». Ce dernier porte en priorité sur la communication, le conseil, l'actualisation des bases de formation, le transfert de savoir et le soutien financier en lien avec le développement durable. Le développement durable est ainsi pris en compte dans les différents domaines de la formation professionnelle et continue (voir ci-dessous) d'une manière globale.

### Formation professionnelle

#### Responsables de la formation professionnelle

L'art. 48 de l'ordonnance sur la formation professionnelle (OFPr) fixe les contenus de la formation à la pédagogie professionnelle des responsables de la formation professionnelle. Le développement durable fait partie des thèmes d'intérêt général définis dans l'ordonnance (art. 48, let. g, OFPr).

Le SEFRI est responsable de l'élaboration et de la mise à jour des [plans d'études cadres pour les responsables de la formation professionnelle](#). Ces derniers précisent les dispositions légales relatives aux responsables de la formation professionnelle de tous les lieux de la formation professionnelle initiale, de la maturité professionnelle et des écoles supérieures. Ils définissent les objectifs et les contenus majeurs de la formation à la pédagogie professionnelle et les rattachent aux normes à atteindre. La révision en cours des plans d'études cadres apportedavantage de précisions sur le volet développement durable, qui figure déjà parmi ces contenus.

#### Encouragement de projets

Le SEFRI peut encourager des projets de développement de la formation professionnelle et soutenir financièrement des prestations particulières d'intérêt public (art. 54 et 55 LFPr). Entrent en ligne de compte dans ce cadre les projets qui concernent le développement durable dans la formation professionnelle et dans la formation continue à des fins professionnelles et qui déploient leurs effets à large échelle. Il importe toutefois que la coordination avec les partenaires de la formation professionnelle ainsi qu'avec les mesures et projets déjà en place soit assurée tout comme le fait que des éventuels projets pilotes puissent être repris à une échelle plus large voire nationale.

#### Forfait pour une analyse et un conseil axés sur le développement durable dans le cadre du développement des professions

Par sa contribution forfaitaire, le SEFRI encourage les organes responsables de la formation professionnelle initiale et supérieure à réaliser une analyse de durabilité assortie d'un suivi, à engager un échange entre les professionnels de la branche et à intégrer le développement durable dans les titres de formation. Toutes les dimensions du développement durable seront prises en compte, tant au niveau de l'analyse qu'au moment de leur mise en œuvre dans les prescriptions sur la formation.

## Formation professionnelle initiale

Les contenus des diplômes de la formation professionnelle sont définis par les associations professionnelles (organes responsables). La Confédération n'intervient que de façon subsidiaire sur les contenus, mais elle veille à ce que les thèmes actuels et les exigences politiques soient pris en compte et, si possible, intégrés aux contenus de la formation par les associations professionnelles.

- La formation au développement durable est l'un des aspects à prendre en compte dans le développement des professions. La Confédération soutient les organes responsables à cet effet et recommande de définir des compétences en la matière, spécifiques au champ professionnel concerné, lors de la révision quinquennale de la profession ou dans le cadre de la création de toute nouvelle formation professionnelle initiale. Voir à ce propos :
  - o [SEFRI, Aspects du développement des professions, Éducation au développement durable](#)
- À l'appui des organes responsables, le SEFRI met à disposition des moyens auxiliaires sous forme de documents thématiques tels que :
  - o le [guide sur le développement durable dans la formation professionnelle](#), disponible depuis janvier 2021;
  - o les [fiches d'information cleantech](#), qui s'adressent aux organes responsables souhaitant mieux exploiter le potentiel des cleantech dans leur champ professionnel.
- Pour la dimension environnementale, le SEFRI travaille dans le cadre du processus de développement des professions en étroite collaboration avec l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), en tant que services fédéraux responsables dans ce domaine.. Voir à ce propos :
  - o [OFEV, Offre de conseil](#)
  - o [OFEV, Formation professionnelle](#)
  - o [OFEN, site internet SuisseEnergie, Formation](#)

Pour un conseil exhaustif dans les dimensions économique et sociale du développement durable, le SEFRI renvoie les organes responsables à d'autres services spécialisés. Si nécessaire, le SEFRI soutient financièrement les organes responsables pour un conseil spécialisé externe (cf. ci-dessus, Encouragement de projets, « Forfait pour une analyse et un conseil axés sur le développement durable dans le cadre du développement des professions »).

### **Enseignement de la culture générale dans les écoles professionnelles**

- L'[enseignement de la culture générale dans la formation professionnelle initiale](#) a notamment pour but de promouvoir des connaissances et des aptitudes économiques, écologiques, sociales et culturelles qui rendent les personnes en formation capables de contribuer au développement durable. La culture générale inclut également l'éducation à la citoyenneté. L'EDD fait ainsi partie des objectifs de formation inscrits dans le plan d'études cadre pour l'enseignement de la culture générale dans la formation professionnelle initiale ([PEC CG](#)).
- Dans le cadre du projet «[Culture générale 2030](#) », le plan d'études cadre pour l'enseignement de la culture générale dans la formation professionnelle initiale est en cours de révision afin de répondre aux exigences de demain ; dans ce contexte, le SEFRI veille à ce que le

développement durable reste inscrit parmi les objectifs à prendre en compte. De même, le SEFRI veille à ce que l'enseignement de l'éducation à la citoyenneté soit toujours inclus, tout en tenant compte des thèses du groupe d'experts sur l'éducation à la citoyenneté au degré secondaire II<sup>1</sup>.

#### **Maturité professionnelle fédérale**

- La [maturité professionnelle](#) réunit une formation professionnelle initiale et une formation générale approfondie et donne droit à l'admission dans une haute école spécialisée. L'EDD est inscrite dans les objectifs de la maturité professionnelle au sens de l'art. 3, al. 1, de l'ordonnance sur la maturité professionnelle (OMPr) : les titulaires de la maturité professionnelle fédérale sont aptes « à penser leurs activités et leurs expériences professionnelles dans leurs relations avec la nature et la société » (al. 1, let. c) et « à exercer leur responsabilité à l'égard d'eux-mêmes, d'autrui, de la société, de l'économie, de la culture, de la technique et de la nature » (al. 1, let. d). De plus, l'enseignement menant à la maturité professionnelle « encourage l'apprentissage autonome et durable, le développement global et le travail interdisciplinaire des personnes en formation » (art. 3, al. 2, OMPr).
- Les objectifs de la formation en vue d'un développement durable sont toujours inscrits dans le [plan d'études cadre pour la maturité professionnelle](#).
- Pour ce qui concerne l'éducation à la citoyenneté, la discipline « Histoire et Institutions politiques » vise le développement des connaissances de base et des compétences requises pour comprendre les processus politiques et apprendre à se forger des opinions fondées sur des questions politiques, culturelles, sociales ou économiques. L'objectif vise à ce que les apprenants participent plus tard en tant que « personnes civiquement formées à une culture démocratique et à une société pluraliste ».
- Dans le domaine de la maturité professionnelle, les thèses du groupe d'experts sur l'éducation à la citoyenneté au degré secondaire II sont d'ores et déjà largement intégrées dans le plan d'études cadre.

<sup>1</sup> Groupe d'experts sur mandat du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) (2019). [Thèses du groupe d'experts sur l'éducation à la citoyenneté au degré secondaire II](#); cf. aussi Isabelle Stadelmann-Steffen, Daniela Koller et Linda Sulzer (2015). [L'éducation à la citoyenneté au secondaire II : bilan – Rapport d'expertise demandé par le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation \(SEFRI\)](#).



<p><b>Formation professionnelle supérieure</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans la formation professionnelle supérieure, les organes responsables définissent systématiquement, dans les <b>règlements d'examens fédéraux</b> et dans les <b>plans d'études cadres pour les filières de formation des écoles supérieures</b>, l'apport des profils professionnels pour la société, l'économie et l'environnement. Les compétences opérationnelles sont également inscrites dans le profil professionnel. Pour soutenir les organes responsables, le SEFRI met à disposition des moyens auxiliaires sous forme de documents thématiques. C'est ainsi que le <a href="#">guide sur le développement durable dans la formation professionnelle</a> est disponible depuis janvier 2021.</li> <li>- Depuis plusieurs années, les organes responsables des examens fédéraux peuvent bénéficier d'un soutien de l'<a href="#">OFEV</a> et de l'Office fédéral de l'énergie <a href="#">OFEN</a> pour définir les compétences requises en matière <b>de durabilité environnementale</b>.</li> <li>- Sur la question de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), c'est le <a href="#">Secrétariat d'État à l'économie SECO</a> qui fait autorité.</li> <li>- Pour un conseil exhaustif dans les dimensions économique et sociale du développement durable, le SEFRI renvoie les organes responsables à d'autres services spécialisés. Si nécessaire, le SEFRI soutient financièrement les organes responsables pour un conseil spécialisé externe (cf. ci-dessus, Encouragement de projets, « Forfait pour une analyse et un conseil axés sur le développement durable dans le cadre du développement des professions »).</li> </ul>
<p><b>Formation continue</b></p>	<p><b>Principes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La loi fédérale sur la formation continue (<a href="#">LFCo</a>) définit les principes de la formation continue, qui s'appliquent également aux formations continues dans le domaine de l'EDD. En complément de lois spéciales, La Confédération encourage par ailleurs par le biais de la LFCo les compétences de base chez les adultes.</li> </ul> <p><b>Compétences de base des adultes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les <a href="#">compétences de base des adultes</a> telles que la lecture, l'écriture, l'expression orale dans la langue officielle locale ainsi que les compétences de base dans les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont des conditions d'une participation appropriée à la viesociale. Elles contribuent ainsi à un développement viable à long terme de la société. Dans le cadre du programme de promotion « <a href="#">Simplement mieux !... au travail</a> », le SEFRI soutient les entreprises qui souhaitent aider leurs collaborateurs à relever les défis professionnels à leur place de travail en leur proposant des cours sur mesure portant sur les compétences de base.</li> </ul> <p><b>Développement durable dans la formation continue</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur la base de l'art. 12 de la loi fédérale sur la formation continue, la Confédération peut <a href="#">octroyer des aides financières</a> aux organisations actives dans le domaine de la formation continue qui fournissent des prestations d'ordre général pour le système de formation continue. Le soutien de la Confédération leur est accordé dans le cadre de contrats de prestations quadriennaux pour des prestations systématiques destinées à l'information et à la sensibilisation ainsi qu'à la</li> </ul>

	<p>coordination des prestations et à l'assurance et au développement de la qualité (art. 2 de l'ordonnance sur la formation continue).</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Du côté de la Confédération, la formation continue dans le domaine EDD est régie ou encouragée essentiellement par des offices fédéraux tels que l'OFEN ou l'OFEV, en collaboration avec d'autres services fédéraux et les cantons et en complément de la responsabilité individuelle et des offres privées, notamment dans le cadre des programmes suivants :<ul style="list-style-type: none"><li>o <a href="#">SuisseEnergie, Formation (OFEN)</a></li><li>o <a href="#">Éducation à l'environnement, Formation continue (OFEV)</a></li><li>o <a href="#">Programme Climat – formation et communication (OFEV)</a></li><li>o <a href="#">Formation climatique (OFEV)</a></li></ul></li></ul>
--	--

## Activités centrées sur le développement durable dans la coopération en matière de formation et la formation générale

Le développement durable est un thème important dans les échanges et la coordination avec d'autres services fédéraux et avec les cantons, ainsi que sur le plan international.

La Confédération et les cantons entretiennent des échanges réguliers sur les questions de l'éducation en vue d'un développement durable EDD ([loi sur la coopération dans l'espace suisse de formation, LCESF](#)). Le SEFRI participe également aux travaux dans le cadre de l'[Agenda 2030 de l'ONU](#) et de la [Stratégie pour le développement 2030](#) durable du Conseil fédéral.

<p><b>Objectifs politiques en matière de formation</b></p>	<p>Dans leurs <a href="#">objectifs politiques communs pour l'espace suisse de la formation</a>, la Confédération et les cantons adoptent tous les quatre ans des priorités stratégiques communes afin de garantir des chances de formation optimales à tous les niveaux et pour tous les acteurs du système de formation. Dans leur <a href="#">Déclaration 2023</a> sur les objectifs politiques communs concernant l'espace suisse de la formation, l'éducation en vue du développement durable (EDD) est définie comme un domaine clé de la politique en matière d'éducation et de formation pour lequel la Confédération et les cantons coordonnent leurs activités.</p>
<p><b>Monitoring de la formation</b></p>	<p>Dans le cadre du <a href="#">monitorage de l'éducation</a> en Suisse, le <a href="#">rapport sur l'éducation</a> fournit des données et des informations issues de statistiques, de la recherche et de l'administration sur l'ensemble du système éducatif. L'EDD est également prise en compte à cet égard et fait partie des thèmes traités dans le rapport.</p>
<p><b>Groupe interdépartemental EDD de la Confédération</b></p>	<p>La Confédération conçoit l'encouragement de l'EDD comme une approche gouvernementale intégrée (« whole of government approach »). À ce titre, elle coordonne ses activités dans le cadre du groupe interdépartemental EDD Confédération (G EDD), dans lequel les services fédéraux concernés sont représentés.</p> <p>Le G EDD compte des représentants des services fédéraux suivants : Office fédéral du développement territorial (ARE), Direction du développement et de la coopération (DDC), Office fédéral de l'environnement (OFEV), Office fédéral de l'énergie (OFEN), Office fédéral de la santé publique (OFSP), Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), Secrétariat général du département fédéral de l'intérieur (SG DFI), SEFRI.</p> <p>Ces services fédéraux apportent tous une contribution importante à l'EDD par le biais de diverses autres activités et mesures.</p> <p>On peut mentionner par ex. :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Activités de l'OFEV</a> dans le domaine de l'éducation à l'environnement</li> <li>- OFEN : encouragement d'activités dans le cadre du <a href="#">programme SuisseEnergie</a>.</li> </ul> <p>Depuis 2022, c'est le SEFRI qui dirige le Groupe interdépartemental EDD de la Confédération.</p>

<p><b>éducation21</b></p>	<p>Soutenu par la Confédération, éducation21 est le centre de compétences national en matière d'EDD en Suisse. En tant qu'agence spécialisée de la CDIP, il a pour mission de soutenir l'ancrage pratique, la mise en œuvre et le développement de l'EDD dans le système éducatif.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le <a href="#">portail</a> éducation21 fournit une vue d'ensemble des activités déployées par le centre de compétences.</li> <li>- Le groupe des mandants comprend : ARE, DDC, OFEN, OFEV, OFSP, Promotion Santé Suisse, SEFRI, SG DFI, SG CDIP.</li> <li>- Sur mandat de certains services fédéraux, éducation21 soutient financièrement des projets scolaires en matière d'EDD et de prévention du racisme.</li> </ul> <p>L'Éducation au développement durable (EDD) ainsi que l'Éducation à la citoyenneté aspirent à encourager la participation à l'action citoyenne et politique des individus. Cela permet aux individus de s'engager pour le vivre ensemble et rechercher des solutions collectives aux défis sociétaux.</p> <p>C'est pourquoi les thématiques de l'EDD et l'Éducation à la citoyenneté sont liées ; elles permettent le développement au sein des individus de compétences telles que la capacité de jugement, capacité d'action, compétences méthodologies, etc.<sup>2</sup></p>
<p><b>Plans d'études pour l'école obligatoire</b></p>	<p>La scolarité obligatoire, et par conséquent aussi l'élaboration des plans d'études, relèvent de la compétence des cantons. L'EDD est inscrite dans les plans d'études des trois régions linguistiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans le <b>Plan d'études romand (PER)</b>, la thématique de l'EDD est traitée non seulement dans différents domaines d'études spécifiques, mais également en tant qu'élément de la formation générale. Dans le <b>PER</b>, la citoyenneté est présente, pour les cycles 1, 2 et 3, dans la Formation générale. Dans le <a href="#">domaine Sciences humaines et sociales</a>, l'éducation à la citoyenneté s'organise autour des trois pôles en interaction : Citoyenneté et institutions, pratique citoyenne à l'école, Citoyenneté et enjeux de société.</li> <li>- Pour la Suisse alémanique, sept thèmes transversaux ont été retenus dans le <b>Lehrplan 21(LP 21)</b>, dont le thème « Développement durable » avec des chapitres consacrés à l'environnement et aux ressources naturelles. Dans le <b>Lehrplan21</b>, pour les cycles 1 et 2, les références à l'éducation à la citoyenneté se trouvent surtout dans le domaine « Nature, homme, société » ([sic.] <a href="#">Natur, Mensch, Gesellschaft</a>, NMG. 10, <a href="#">Gemeinschaft und Gesellschaft – Zusammenleben gestalten und sich engagieren</a>). Pour le cycle 3, dans le domaine « Espaces, temps, sociétés » ([sic.] <a href="#">Räume, Zeiten, Gesellschaften</a>, RZG. 8 <a href="#">Demokratie und Menschenrechte verstehen und sich dafür engagieren</a>) et</li> </ul>

<sup>2</sup> Par rapport à l'éducation à la citoyenneté, l'EDD met davantage l'accent sur la dimension mondiale (intérêts et besoins des populations ailleurs dans le monde) et sur la dimension future (intérêts et besoins des générations futures), ainsi que sur l'orientation vers le bien-être commun. ([L'éducation à la citoyenneté et aux droits humains, education21.ch](#))

	<p>dans le domaine « Éthique, religions, communauté » ([sic.] <a href="#">Ethik, Religionen, Gemeinschaft</a>, EGR.2 <a href="#">Werte und Normen klären und Entscheidungen verantworten</a> et EGR.5 <a href="#">Ich und die Gemeinschaft – Leben und Zusammenleben gestalten</a>).</p> <p>Dans les différentes compétences, on trouve parfois des références croisées à l'EDD.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le <b>Piano di studio della scuola dell'obbligo ticinese (PdS)</b> a fait l'objet d'un processus d'amélioration durant la période quadriennale 2018-2022. La version actuelle (<a href="#">Piano di studio della scuola dell'obbligo ticinese – 2022</a>) maintient la centralité du concept de compétence et conserve les principales caractéristiques de la version 2015. Cependant, il présente également quelques éléments nouveaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Certains plans de matières ont été inclus à la suite des réformes scolaires de ces dernières années, en particulier le <b>chapitre sur l'éducation civique, la citoyenneté et la démocratie et le chapitre sur l'histoire des religions</b>. Certains <b>chapitres ont été complètement remaniés</b>, également à la lumière des résultats de la mise en œuvre du PdS 2015, <b>comme dans le cas de l'étude sur l'environnement</b>.</li> <li>o <b>L'enseignement général a été remanié à la lumière du paradigme du développement durable</b>, promu par le gouvernement fédéral et déjà inclus dans les autres plans nationaux (PER et Lehrplan21).</li> </ul> </li> </ul> <p>Les contenus EDD des plans d'études sont décrits de façon détaillée sur le <a href="#">portail</a> éducation21. On y trouve également un guide (<a href="#">Handreichung</a>, pour le LP 21 ; <a href="#">Guide EDD-PER ; Educazione allo sviluppo sostenibile e Piano di studio</a>) pour la mise en œuvre de l'EDD conforme aux plans d'études.</p>
<p><b>Maturité gymnasiale</b></p>	<p>Afin de garantir la qualité de la formation gymnasiale sur le long court, le DEFR et la CDIP mènent depuis 2018 le projet <a href="#">évolution de la maturité gymnasiale</a>, qui a pour objet la révision des bases juridiques de la maturité gymnasiale à l'échelle nationale. Les bases juridiques comprennent l'ordonnance du Conseil fédéral sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité, ORM) et le règlement de même teneur de la CDIP (règlement de reconnaissance des certificats de maturité, RRM) ainsi que le plan d'études cadre de la CDIP pour les écoles de maturité (PEC).</p> <p>Le développement de la formation gymnasiale doit, entre autres, préparer durablement à la gestion et à la maîtrise des défis sociaux et écologiques actuels et futurs et assurer ainsi pour ce domaine l'atteinte de l'aptitude générale aux études et d'une maturité sociale approfondie. Cela doit être garanti en particulier par l'intégration de thèmes transversaux tels que l'EDD, l'éducation à la citoyenneté et la numérisation. C'est pourquoi la prise en compte de thèmes transversaux dans le PEC doit être explicitement exigée dans la révision totale de l'ORM et du RRM. En outre, ils doivent être intégrés de manière coordonnée dans</p>

	<p>les offres des écoles et dans les disciplines d'enseignement. La concrétisation des thèmes transversaux se fait dans un chapitre séparé du PEC. Ils doivent en outre être intégrés dans les plans d'études cadres des disciplines.</p> <p>La <a href="#">procédure de consultation</a> relative à la révision totale du RRM et de l'ORM, dans le cadre du projet <a href="#">évolution de la maturité gymnasiale</a>, s'est achevée en automne 2022. Le Conseil fédéral et la CDIP ont adopté les textes de la MAV, du RRM et la convention administrative en été 2023. La CDIP adoptera le PEC actualisé relevant de sa compétence en été 2024 ; toutes les bases légales révisées entreront en vigueur le 1er août 2025.</p>
<p><b>École de culture générale</b></p>	<p>Les écoles de culture générale relèvent de la compétence des cantons. Dans les écoles de culture générale, « l'approche transdisciplinaire favorise le développement de compétences permettant à l'élève de s'insérer de façon responsable, proactive et autonome dans la société et d'y participer activement ».</p> <p>Dans la discipline Biologie, l'accent est mis sur les élèves afin qu'ils « prennent conscience de leur propre corps, qu'ils comprennent les impacts qu'ils exercent sur leur environnement, ainsi que les impacts que l'environnement exerce sur eux en retour. Ces connaissances leur permettront de comprendre comment s'engager en faveur de la préservation de l'environnement et comment se comporter de manière responsable sur les plans personnel, politique et économique (éducation au développement durable et à la santé). »</p> <p>La discipline « droit », quant à elle, garantit « l'explication des piliers de l'État de droit et la signification des droits fondamentaux dans le contexte national et international ».</p>
<p><b>BNE international</b></p>	<p>Jusqu'en 2020, le SEFRI a financé des séminaires organisés par l'UNECE pour favoriser l'éducation au développement durable dans la région Europe au niveau de la formation professionnelle.</p> <p>L'encouragement de ces activités doit se poursuivre à l'avenir, mais les activités seront probablement réorientées. On pense notamment à une redéfinition du type de formation ciblée (plus forcément uniquement de la formation professionnelle) et un focus géographique adapté, tenant compte des récents développements géostratégiques.</p>